VILLE DE
CLERMONT
FERRAND

PUBLICATION SUR INTERNET

En application des dispositions du **Code Général des Collectivités Territoriales**, et notamment les dispositions **des articles L 2121-24, L 2131-1 et de l'article R 2131, relatives au caractère exécutoire et à l'ouverture des voies et délais de recours**, la Commune de Clermont-Ferrand a publié sur son site internet le ...11 MAI 2026 les arrêtés permanents, temporaires, les conventions établis au mois d'avril 2026.

Ces documents sont mis à la disposition du public et consultables au service des Archives en Mairie, rue Philippe Marcombes, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

L'affichage de l'information de cette publication a été effectué sur internet à compter du ...11 MAI 2026... pour une durée de deux mois.

Fait à Clermont-Ferrand, le11 MAI 2026

Pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire

Julien BONY